

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous.
 Votre partenaire de confiance en Mobile Money

mixx
 By yas

WhatsApp et App
 App Mixx Togo

ou 00002
 *145#

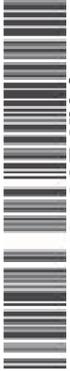
IB Bank Togo
 Banque d'Innovation

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE.
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC !

Ne dites plus non, dites Voltic

Ni à gauche ni à droite même pas au centre

N°750



Prix 250 fcfa



Le Libéral

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 15 Octobre 2025

AMU :
 La CNSS
 élargit sa
 collaboration **P.6**



Après le
 gouvernement,
 place à l'élection
 des maires **P.4**



Sommet d'Aqaba :
 Un engagement
 renouvelé contre
 le terrorisme en
 Afrique de l'Ouest **P.3**

Pas de répit **P.3**
pour le Général...

20e Foire de Lomé :
 Des sessions de
 formation pour
 les exposants
 et sponsors **P.1**

650 fcfa 65 cl 600 fcfa

LA QUALITÉ EN GRAND FORMAT

SNB

AVEC DJAMA ON EST ENSEMBLE

FOIRE DE LOMÉ 2025

LOMÉ

Thème : « 40 ans d'histoire, 20 éditions, un regard sur le passé, un coup sur l'avenir »

www.lome2025.tg

Journée mondiale de la population

La baisse du taux de fécondité au centre des débats

Le ministère de la planification du développement et de la coopération en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a organisé ce mardi à Lomé la cérémonie d'apothéose de la journée mondiale de la population. Occasion pour les différents acteurs d'échanger sur les différents facteurs liés à la baisse du taux de fécondité dans le monde.



Placée sous le thème : « Donner aux jeunes les capacités de fonder les familles qu'ils souhaitent dans un monde juste et porteur d'espoir », l'édition 2025 de la journée mondiale de la population met l'accent sur les aspirations des jeunes à fonder une famille, mais aussi sur les obstacles persistants notamment l'instabilité économique, l'accès limité aux services de

santé sexuelle et reproductive, les effets des conflits et des changements climatiques.

Selon le rapport sur l'état de la population mondiale, la taille moyenne des familles diminue progressivement dans presque tous les pays du monde même si la population mondiale continue d'augmenter. Les jeunes générations sont moins enclines à avoir autant d'enfants que leurs parents. Divers facteurs d'ordre économique, social, sanitaire, environnemental ou politique limitent les jeunes dans leurs projets de vie familiale. « La véritable crise de la fécondité ne réside pas dans le nombre d'enfants que les gens ont, mais dans le fait qu'ils ne peuvent pas avoir ce qu'ils souhaitent » a souligné Elise Kakam, représentante résidente de l'UNFPA au Togo.

Face à cette situation sur les tendances démographiques dans le monde, les appels sont lancés en direction des décideurs publics pour intégrer dans les politiques publiques, les droits des jeunes à mener une vie familiale épanouie à travers une liberté totale sur le nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir au sein de leurs familles.

Pour la représentante résidente de l'UNFPA au Togo, il est important de

prendre en compte les aspirations profondes des jeunes en matière de procréation. Elle a souligné que la stabilité de l'emploi et la régularité des revenus constituent un levier essentiel pour permettre aux jeunes de faire des choix libres et éclairés en matière de fécondité. « Nous devons plus que jamais valoriser chaque être humain et créer les conditions permettant à chacun d'exercer ses droits, de faire ses propres choix et de profiter d'un avenir prometteur », a-t-elle

précisé.

Le rapport sur l'état de la population mondiale révèle que plus de 40% des femmes ne peuvent pas prendre de décisions quant à leur droit en matière de procréation. Dans les pays à faibles revenus comme le Togo, à peine une femme sur quatre voit ses aspirations en matière de procréation respectées. « Il urge donc de mettre les droits humains et les choix au cœur des politiques publiques afin de garantir à chaque personne un avenir dans lequel elle et sa famille puissent s'épanouir pleinement », a ajouté le directeur de cabinet du ministère en charge de la planification, Edjeou Eshohanam.

Au Togo, l'effectif total de la population est passé de 6,19 millions d'habitants en 2010 à 8,09 millions d'habitants en

2022, soit 1,90 millions de plus en l'espace de 12 ans. Cette évolution démographique même si elle est lente, soulève des besoins en matière d'infrastructures de base, l'éducation, la santé, l'accès à l'emploi décent pour les jeunes et l'autosuffisance alimentaire. Des problèmes auxquels le gouvernement essaye d'apporter des réponses concrètes chaque année pour satisfaire les attentes des populations.

Célébrée le 11 juillet de chaque année, la journée mondiale de la population offre une occasion aux dirigeants du monde de mener des réflexions sur les défis liés à l'évolution démographique. ■■



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires



Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Sommet d'Aqaba : Un engagement renouvelé contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest

Le 15 octobre 2025, le Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, participe au sommet des chefs d'État et de gouvernement du Processus d'Aqaba à Rome, en Italie. Cette rencontre internationale de haut niveau vise à examiner les défis sécuritaires dans la sous-région et au Sahel, notamment le terrorisme, la criminalité transfrontalière, la cybercriminalité et la piraterie maritime.

Les pays de l'Afrique de l'Ouest sont confrontés à une menace terroriste grandissante. Selon les dernières statistiques, les attaques terroristes ont augmenté de manière significative dans la région. Les groupes terroristes tels que Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) sont responsables de nombreux attentats et enlèvements dans la région.

Le nombre d'attaques

terroristes en Afrique de l'Ouest est passé plus de 30% en 2024 par rapport à 2023 selon le rapport annuel sur le terrorisme dans la région. La même source précise que ces différentes attaques ont fait plus de 10 000 personnes tuées ou blessées en 2024. Les pays les plus touchés sont le Nigeria, Mali, Burkina Faso, Niger et Bénin.

Le Togo s'est déjà illustré par sa diplomatie active dans la lutte contre le terrorisme. Le pays a

participé à plusieurs initiatives internationales et régionales pour renforcer la coopération et la sécurité dans la région. Lors du sommet de Rome, le Président Faure Gnassingbé partagera l'expérience togolaise en matière de lutte contre les menaces sécuritaires, fondée sur une approche intégrée, alliant actions militaires, politiques de développement et promotion de la bonne gouvernance.



Le sommet d'Aqaba est une occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de renforcer leur coopération et de trouver des solutions communes pour lutter contre le terrorisme et les menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Lancée en 2015 par le roi Abdallah II de Jordanie, le Processus d'Aqaba est une initiative anti-

terroriste qui vise à renforcer la coopération mondiale contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Cette initiative a déjà connu plusieurs réunions internationales, notamment la réunion de Cordoue en Espagne, où le Togo était représenté par Yawa Tsègan, la présidente de l'Assemblée nationale ■■

PF

Pas de répit pour le Général...

La Ve République ne se fera pas sans le Général YARK Damehame, à peine sorti du gouvernement, il a fallu seulement quelques jours pour que l'ancien Ministre de la Sécurité trouve une nouvelle destination, la direction de cabinet de la Présidence du Conseil. On est encore bien loin de l'heure de la retraite pour cette personnalité bien connu des togolais.

Le Général Yark Damehame, un homme d'État expérimenté et loyal, a été nommé Directeur de Cabinet du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, par décret présidentiel le 13 octobre 2025. Cette nomination du Général Yark Damehame à ce poste clé témoigne de la confiance renouvelée que le Président Faure Gnassingbé lui accorde. Cette proximité avec l'organe exécutif indique qu'il deviendra un pivot de l'animation politique, de la coordination sécuritaire et de la stratégie du

gouvernement. Des atouts comme loyauté, fidélité, intégrité et compétence ont sans doute pesé dans la balance et déterminé ce choix. Cette nomination est perçue comme une marque de confiance personnelle du Président, qui entend s'appuyer sur des profils expérimentés pour renforcer la stabilité administrative et la rigueur dans l'action gouvernementale.

Dans ce nouveau rôle, le Général Yark Damehame devra jouer les équilibristes entre les forces politiques, les

ambitions personnelles et les tensions sécuritaires internes. Son défi sera double : sur le plan politique : asseoir sa légitimité dans un rôle moins visible mais potentiellement influent et sur le plan Stratégique, il mettra à profit son expérience sécuritaire pour accompagner la gouvernance de la Ve République dans un contexte national et régional instable.

Le Général Yark Damehame incarne un équilibre subtil entre pouvoir, loyauté et technicité. Son ascension



vers la direction de cabinet du Président du Conseil en fait aujourd'hui une pièce maîtresse de l'architecture du pouvoir togolais sous la Ve République.

Né le 31 décembre 1963 à Dapaong, dans la région des Savanes, Yark Damehame est un officier supérieur des Forces armées togolaises. Il a gravi les échelons pour devenir Général de brigade et a occupé plusieurs postes

stratégiques, notamment : Directeur Général de la Gendarmerie nationale, Ministre de la Sécurité et de la Protection civile (2012-2023), Ministre d'État, Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise (2023), Ministre des Ressources halieutiques, animales et de la Réglementation de la transhumance (2024). ■■ ■

La Rédaction

17 ministres et 10 ministres délégués : Faure Gnassingbé opte pour une équipe réduite

La composition du premier gouvernement de la Ve République togolaise a été rendue publique dans la nuit du 8 octobre 2025. Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a surpris l'opinion publique en dévoilant une équipe gouvernementale restreinte de 27 membres, dont 17 ministres et 10 ministres délégués.

Cette réduction significative du nombre de membres du gouvernement traduit la volonté du Président du Conseil de rationaliser les dépenses publiques et de réduire le train de vie de l'État. En effet, la prise en charge matérielle et financière d'un ministre peut représenter un coût important pour l'État.

Le gouvernement a également été marqué par une réorganisation des ministères, notamment l'économie se sépare des

finances, le retour du ministère de l'éducation qui prend en compte l'enseignement général, technique et supérieur, la disparition du ministre de l'énergie, des droits de l'homme, de la culture, le retour du ministre du tourisme et le rattachement des portefeuilles de la fonction publique et des transports à la présidence du conseil.

La représentation féminine dans le gouvernement est faible,

avec seulement 5 femmes sur les 27 membres que compte le gouvernement. Plusieurs nouveaux visages font leur apparition dans le gouvernement. On note aussi des indéboulonnables comme Gilbert BAWARA, Ministre des relations avec le parlement et les institutions de la République, Cina Lawson, Ministre de l'efficacité du service public et de la transformation numérique, Professeur



Robert DUSSEY, Ministre des Affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Togolais de l'étranger.

Le parti présidentiel s'est montré moins gourmand avec une ouverture marquée par la présence au gouvernement de

deux ministres de l'union des forces de changement (UFC) et un transfuge de l'ANC. Le gouvernement togolais est désormais en place, et les Togolais attendent avec impatience les résultats de cette nouvelle équipe. ■■■

P. Fabrice

Après le gouvernement, place à l'élection des maires

Après une série de reports, les autorités togolaises ont annoncé que l'élection des maires et de leurs adjoints démarre ce 15 jusqu'au 17 octobre prochains.

Le scrutin interne concerne les conseillers municipaux élus lors des élections locales, qui doivent désormais élire parmi eux les exécutifs communaux des 117 communes du pays. Les maires élus seront chargés de piloter les politiques de proximité, de gérer les ressources locales et d'assurer la représentation de l'État au niveau communal.

Cette décision intervient après plusieurs reports successifs du calendrier électoral. Initialement prévue entre le 10 et 12 septembre, la désignation avait été repoussée à la mi-septembre pour permettre une meilleure organisation. Le nouveau calendrier met fin à ces incertitudes et offre une date ferme pour avancer



dans la gouvernance locale.

L'enjeu est fort : les maires ainsi élus joueront un rôle central dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation voulue par le gouvernement. Dans un contexte où les attentes des populations sont accrues, notamment en matière d'accès à l'eau, d'infrastructures, de développement local et de services de base, ces

exécutifs locaux seront sous pression.

Par ailleurs, le rapport de force politique issu des élections municipales du 17 juillet 2025 pourrait influencer le choix des maires. Le parti au pouvoir, l'Union pour la République (UNIR), avait remporté plus de 75 % des sièges de conseillers. Ce succès majoritaire pourrait lui conférer une forte capacité de

désignation des exécutifs dans de nombreuses communes.

Les prochains jours seront scrutés pour la composition des équipes

municipales, portées à incarner le lien entre l'État central et les populations décentralisées. ■■■

WARSTEINER
LA VIE DORÉE
#SIKAVI
A consommer avec modération
BERLIN • MILAN • LONDON • NEW YORK • SHANGHAI • LOMÉ

Togo : L'assurance maladie universelle s'étend aux travailleurs indépendants

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo a annoncé mardi 7 octobre l'extension progressive de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) aux travailleurs non-salariés, autrement dit aux artisans, commerçants, agriculteurs, éleveurs et entrepreneurs individuels. Cette réforme, présentée lors d'une rencontre à Lomé, constitue une étape importante vers une couverture sociale plus inclusive dans un pays où le secteur informel joue un rôle économique majeur.

Selon Ingrid Awadé, directrice générale de la CNSS, cette extension s'inscrit dans la vision gouvernementale de justice sociale et de développement durable. Jusqu'à présent, l'AMU avait surtout concerné les salariés des secteurs public et privé formel. L'intégration des travailleurs indépendants vise à corriger une inégalité d'accès aux soins pour ceux qui n'étaient pas affiliés à un régime de sécurité sociale.

Le dispositif de l'AMU pour travailleurs non-salariés (TNS) repose sur un système de cotisations anticipées et flexibles. Ainsi, l'assuré peut choisir parmi des formules mensuelles à 10 000 FCFA, trimestrielles à 28 500 FCFA, semestrielles à 54 000 FCFA, ou annuelles à 102 000 FCFA. Une période de carence de 90 jours est appliquée avant que les prestations ne soient accessibles, et les droits sont suspendus en cas de non-paiement pendant

deux mois. Les prestations offertes dans ce nouveau régime couvrent les soins préventifs, curatifs et hospitaliers. Elles comprennent également une prise en charge partielle des analyses et des médicaments essentiels, et couvrent jusqu'à six ayants droit par assuré. Dans le but de simplifier l'accès et de faciliter l'adhésion, la CNSS a mis en place une plateforme numérique permettant



en zone rurale ou éloignée des infrastructures de santé et de services administratifs. Avec cette extension, le Togo renforce sa stratégie de protection sociale universelle, inscrite dans la loi du 18 octobre 2021 instituant l'AMU, ainsi que dans les décrets pris en 2023 qui fixent les modalités de mise en œuvre, le panier de soins de référence, les cotisations et les taux de recouvrement. ■■■

l'enrôlement et le paiement en ligne. Cette innovation devrait rendre le dispositif plus accessible, notamment pour les personnes vivant



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (ACTEURS IMPLIQUES DANS LE PROCESSUS DE GESTION DES EXONERATIONS ET FRANCHISES)

N° 014/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les acteurs impliqués dans le processus de gestion des exonérations et franchises au Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) qu'il est mis en production, une plateforme de gestion des exonérations et franchises dénommée « GEST-EXO », depuis le 30 septembre 2025.

Les demandes d'Etat modèle A et de franchise doivent désormais être initiées à travers cette plateforme.

A cet effet, il est recommandé à toutes les parties concernées de prendre les dispositions nécessaires pour se mettre à jour.

Afin de faciliter l'apurement des demandes physiques en cours, l'utilisation de l'ancienne procédure est autorisée jusqu'au 31 décembre 2025. A compter du 1^{er} janvier 2026, aucune demande d'exonération ou de franchise ne sera recevable en dehors de ladite plateforme.

Le Commissaire Général compte sur l'implication de tous les acteurs concernés pour l'optimisation de cet outil.

Fait à Lomé le 06 Octobre 2025

Philippe Kokou B. TCHODJÉ

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 017/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 2864/2025 du 30 septembre 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de treize (13) conteneurs de diverses marchandises.

La vente aura lieu le mercredi 15 octobre 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation à la vente:

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section du contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port;
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude de Me DJAGNIKPO Yéwa, Commissaire-Preneur, sis à Tokoin Forever - Lomé, Tél : 70 16 66 70.

Fait à Lomé le 06 Octobre 2025

Philippe Kokou B. TCHODJÉ

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Assurance Maladie Universelle (AMU)

La CNSS élargit sa collaboration

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a signé ce mardi une Convention-cadre de partenariat entre les organismes gestionnaires de l'Assurance Maladie Universelle (CNSS-INAM) et les institutions privées gestionnaires de couvertures complémentaires santé notamment les compagnies d'assurance membres du Comité des Assureurs du Togo, les sociétés de courtage regroupées au sein de la Fédération Togolaise des Assureurs Conseils (FETAC) et les mutuelles membres du Cadre national de Concertation des Mutuelles du Togo (CNCMUT). L'objectif de ce nouveau partenariat est d'élargir la collaboration entre la CNSS et les autres organismes de protection sociale afin d'offrir aux populations une meilleure protection sanitaire.



L'AMU, n'est pas une fin en soi. C'est un processus évolutif qui s'appuie sur la complémentarité des actions et sur la confiance des citoyens. Cette convention pose les fondations d'une gouvernance partagée du système de couverture santé au Togo » a souligné de son côté Dissali Winga, Secrétaire général du ministère en

charge de la santé, de hygiène publique, de la couverture sanitaire universelle et des assurances.

Concrètement, la nouvelle convention-cadre permettra de faciliter l'accès des assurés à des couvertures additionnelles ; de renforcer le suivi et le contrôle pour mieux prévenir et lutter contre la fraude ; d'harmoniser les outils, les procédures et les plateformes avec ceux de l'AMU et enfin de mieux piloter la couverture santé globale grâce à une production statistique fiable et intégrée. ■■■

Le Togo franchit une étape de plus dans la mise en œuvre de sa politique de couverture sanitaire universelle. En effet, la CNSS et l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) gèrent depuis le 1er janvier 2024, le régime de base de l'assurance maladie universelle au Togo. Mais face aux besoins croissants des populations en matière de santé, il y a lieu de diversifier l'offre de couverture sanitaire au profit des populations.

Pour la Directrice Générale de la CNSS, ce partenariat est l'aboutissement d'un travail collectif mené avec engagement et rigueur par des acteurs venus d'horizons différents mais unis par un même objectif : offrir aux populations une meilleure protection sanitaire contre le risque maladie. « Dans un contexte où l'assurance

maladie universelle est appelée à jouer un rôle fondamental dans notre pacte social, cette convention vient combler un vide organisationnel et réglementaire important. Elle crée un pont structuré entre la couverture de base portée par les organismes gestionnaires publics et les offres complémentaires proposées par le secteur privé » a déclaré Mme Ingrid AWADE à l'ouverture de la cérémonie.

Cette collaboration qui s'annonce entre ces différents acteurs, permettra à l'assurance maladie universelle, pilier essentiel dans la stratégie nationale de protection sociale et de santé publique, de renforcer un système de santé inclusif, solidaire et durable, garantissant aux populations un accès équitable à des soins de santé à moindre coût. «



20e Foire de Lomé : Des sessions de formation pour les exposants et sponsors

La grande fête foraine aura lieu cette année du 28 novembre au 14 décembre 2025. Du côté du Centre togolais des expositions et foire on met les bouchers doubles pour une parfaite réussite de cette édition qui sera la 20e.

Il est organisé à communication et marketing pour exposants et sponsors permettre aux sessions spéciales exposants et sponsors de formation. L'objectif est de les accompagner pour une participation optimale et conforme au standard de la foire. La formation démarre le 22 octobre prochain sur le site de la foire Pavillon OTI. La session de formation portera essentiellement sur des modules suivants, organisation et réglementation pour une participation conforme et efficace, la

communication et marketing pour exposants et sponsors de renforcer leur impact et visibilité. Un dernier module sur les relations commerciales et réseautage permettra aux exposants et sponsors de transformer les opportunités en partenariats durables. La 20e foire de Lomé c'est près de 1300 exposants et 700000 visiteurs attendus

PF

28 NOV
14 DEC
2025

FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOME

Foire de toutes les opportunités

PROGRAMME DE LA FORMATION DES EXPOSANTS ET SPONSORS

EXPOSANTS ET SPONSORS DE LA 20^e FIL

Session 1 | 08h00 – 10h00
Thème : Organisation & Réglementation – Participer en toute conformité
Objectif : Accompagner les exposants dans tous les aspects techniques, administratifs et réglementaires de leur présence à la FIL.
Les activités de la FIL
Contenu :

- Modalités de réservation, paiement et accès aux stands
- Communication officielle de la FIL : messages, supports, calendrier
- Sécurité, assurance et consignes obligatoires
- Réglementation administrative et douanière (notamment pour les étrangers)
- Montage, démontage, aménagement des stands (logistique, équipements, branding)
- Plan de site et orientation des exposants
- Divers

☝ Pause | 10h00 – 10h15

Session 2 | 10h15 – 11h15
Thème : Communication & Marketing – Attirer, mobiliser, rayonner
Objectif : Faire de la participation des exposants un levier de visibilité et de notoriété, pour eux-mêmes et pour la FIL.

- Comment annoncer sa participation (supports types, calendrier de diffusion)
- Stratégie réseaux sociaux : hashtags, storytelling, engagement communautaire
- Animation de stand, activations de marque, jeux-concours, visuels attractifs
- Invitation ciblée : partenaires, influenceurs, clients, communautés
- Exploitation des contenus avant, pendant et après l'événement (photos, vidéos, lives)
- Outils et kits de communication fournis par l'organisation

Session 3 | 11h15 – 12h00
Thème : Relations commerciales & Réseautage – Transformer les rencontres en opportunités durables.
Objectif : Optimiser les échanges professionnels entre exposants et avec les visiteurs, pour transformer les opportunités en résultats concrets.

- Stratégies B2B et networking entre exposants
- Gestion des rendez-vous, échanges pro, cartes de visite et documentation
- Utilisation des outils numériques pour la prospection et la gestion des leads
- Suivi post-foire : relance des contacts, newsletters, analyse du retour sur investissement (ROI)
- Conseils pour construire des partenariats durables au-delà de l'événement

📅 Mercredi 22 octobre 2025 ⌚ 08h00 – 13h00

📍 CETEF TOGO 2000, Étage Pavillon OTI



+228 91 20 70 70
+228 99 20 70 70



www.cetef.tg

Éperviers du Togo: Les statistiques alarmantes de Nibombé DARE

Le match entre le Soudan et le Togo dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 zone Afrique s'est terminé sur un score de 1-1.

Ce résultat laisse les deux équipes dans une position délicate dans leur groupe. Ce match nul vient s'ajouter à la liste des résultats mitigés de l'entraîneur Nibombé



Daré à la tête des Éperviers. Les statistiques sont alarmantes. Les supporters togolais commencent à perdre

patience avec leur entraîneur, qui n'a pas réussi à redresser l'équipe malgré les talents présents dans l'effectif. Classement du Groupe B

- Sénégal - 21 points
- RD Congo - 19 points
- Soudan - 13 points
- Togo - 7 points
- Mauritanie - 7 points
- Soudan du Sud - 4

points Le Sénégal semble avoir une bonne chance de se qualifier pour la Coupe du monde, mais la RD Congo peut encore espérer si le Sénégal commet un faux pas. Le Togo et le Soudan devront jouer leur prochain match pour espérer se qualifier pour les barrages. ■■■ **Le Liberal**

mixx

By 

**Sécurisé.
Rapide.**

Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

